

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31

Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36

ANNONCES

Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 15.50
ETRANGER : Un an Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 6 88
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES RECLAMES

le mm.-ligne
ou son espace

le cm.-ligne
2 colonnes/81 mm.

9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 6 465

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

De l'eau au... moulin

Il n'apparaît guère, à parcourir les arrêtés, les ordonnances, les prescriptions dont on nous submerge à tort et à travers, que Berne apporte à nous connaître une application touchante.

Pour un fonctionnaire il n'y a pas de différence entre un Vaudois et un Valaisan, un Valaisan et un Lucernois, un Lucernois et un Urnais, et quand il applique une mesure à l'un c'est avec le sentiment qu'elle irait comme un gant à l'autre.

Les conditions de vie, hélas ! ne sont pas les mêmes partout et à confondre ainsi les cantons, c'est le pays tout entier qui subit un malaise.

Ainsi, le Valais ne parvient pas à ravitailler les cités de la plaine en lait.

Que lui dit-on dans les milieux économiques ? Prenez donc ce produit chez les paysans du canton !

Parbleu ! en théorie un tel conseil semble aussi judicieux que sage et sur le papier rien n'est plus facile, en effet, que de transporter du lait d'un alpage à la ville.

Il suffit d'un trait de plume.

Seulement, c'est au moment de réaliser ce plan mirobolant, que l'embarras commence et, ma foi, pour moi ceux qui l'ont proposé ne se mettraient-ils pas au travail ?

Il s'agit de transporter à dos de mulet, et si le chemin devient par trop scabreux pour un animal, à dos... d'âne, une quantité de lait relativement minime, et puis de recommencer l'opération jusqu'à l'extinction de chaleur naturelle.

On part d'un point situé, par exemple, à 2400 mètres d'altitude, et par de petits sentiers rocailleux, on descend vers les agglomérations urbaines en faisant bien attention de ne pas se casser la figure en butant contre un caillou, ce qui renverserait le lait et, par conséquent, les plans !

Mais, à supposer qu'aucun incident ne survienne au cours des trajets, imaginez-vous à combien reviendrait ce transport difficile et quel renchérissement en subirait le prix du lait pour que le jeu en vaille la chandelle ?

C'est la réflexion qui nous venait à l'esprit en lisant le rapport de M. Michelet sur ce délicat problème.

Il y a mieux : Les producteurs...

Ici nous nous permettrons d'ouvrir une parenthèse :

(Pourquoi, diable, appeler « producteurs » les paysans, alors que le mot conviendrait mieux aux vaches, puisque ce sont elles qui produisent le lait ?)

Hâtons-nous de refermer la parenthèse.

Les producteurs donc, ont de tout temps, à peu d'exceptions près, gardé le lait de leurs alpages et les produits laitiers pour eux-mêmes.

Ces produits constituent, en effet, la base de leur alimentation.

Si vous les dépossédez de ces biens, vous devrez les mettre au bénéfice instantanément d'une carte de beurre et de fromage et le lait que vous aurez transporté péniblement de l'alpage à la plaine il faudra le remonter plus péniblement encore, sous forme de produits laitiers, de la plaine à l'alpage en faisant toujours bien attention de ne pas vous casser la figure...

M. Michelet se demande « à quoi rimerait cette opération ».

A nous amuser, sans doute !

Il conviendrait, nous semble-t-il, de rapprocher l'exposé de M. Michelet d'une intervention que M. le député Moulin a faite au Grand Conseil et qui concernait les frais de réception de l'Etat du Valais.

M. Moulin observait qu'en offrant à nos visiteurs les vins les plus fins, les mets les plus délicats, les desserts les plus succulents, on risquait fort de leur donner du canton une image inexacte et de les induire en erreur sur ses ressources véritables.

Voilà qui nous paraît sagement raisonné.

Quand un hôte éminent transpire en mangeant une raclette il n'apprend pas pour autant au prix de quelle sueur le paysan a dû fabriquer son fromage !

Ces Messieurs qui ne connaissent du Valais que ses caves profondes, ses vergers opulents, ses domaines spacieux, sont loin d'imaginer la vigne accrochée à flanc de coteau, les champs brûlés par le soleil ou le bétail perdu sur les hauts pâturages. A travers leur griserie ils voient en tout Valais un homme souriant un homme heureux... doublement !

Ce que leur bonheur a causé de peine, ils l'ignoreront toujours.

Alors, de retour chez eux, tous ces gens que le pays aura hébergés, choyés, bercés, exaltés, enivrés, penseront qu'ils ont vraiment découvert le Paradis perdu.

Et ils le retrouveront au contour ! comme on dit dans le canton de Vaud.

Aussi M. le député Moulin a-t-il raison de réclamer de l'Etat plus de mesure et de discrétion dans l'accueil qu'il réserve à ses visiteurs.

C'est en leur montrant le coin de terre sous son

vrai jour, c'est-à-dire en plein soleil, qu'il leur permettra le mieux de reviser leurs opinions et de ne point tomber dans les égarements que signalait M. Michelet.

A chacun de nous de travailler dans la mesure de ses forces à l'avènement de plus de justice et de compréhension.

Plusieurs députés ont défendu cette cause :

Nous serions heureux, quant à nous, d'apporter par ce modeste article un peu d'eau à leur... Moulin !
A. M.

Les nouvelles mesures fiscales

Le Conseil fédéral a pris vendredi un arrêté sur les mesures fiscales nécessitées par l'accroissement considérable de la dette de mobilisation. Il a décidé :

1. Le renforcement de l'impôt général pour la défense nationale ;

2. Le renforcement partiel de l'impôt sur le chiffre d'affaires ;

3. La perception d'une nouvelle contribution au titre de sacrifice pour la défense nationale.

L'impôt pour la défense nationale.

Le renforcement de l'impôt général pour la défense nationale est de 50 % et affecte l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur le bénéfice ou le rendement net des sociétés anonymes, sociétés à responsabilité limitée et sociétés coopératives, l'impôt sur les tantièmes et l'impôt sur les ristournes et rabais pour achats de marchandises. En revanche, l'impôt complémentaire sur la fortune et l'impôt perçu à la source ne sont pas touchés par le renforcement. Pour les années où échoient les tranches du nouveau sacrifice, l'impôt général sur la fortune ou le capital (impôt complémentaire) ne sera de même pas perçu. Dans la première classe du tarif de l'impôt sur le revenu, le taux n'est pas majoré et, dans les deux classes suivantes, la majoration prévue est inférieure à 50 %.

La déduction pour enfants et autres personnes assistées par le contribuable a été portée de 400 à 500 fr. De même, les déductions admises pour le revenu des enfants du contribuable et pour les primes d'assurance ont été relevées de 400 à 500 fr. Les caisses de compensation à buts sociaux créées par des employeurs ou des associations d'employeurs et d'employés sont exonérées complètement. La part des cantons au rendement de l'impôt pour la défense nationale ainsi renforcé a été fixée à 25 %. Elle sera de 2.5 à 3 millions de francs plus élevée que la part de 30 % revenant aux cantons sur l'impôt tel qu'il était perçu jusqu'ici.

L'impôt sur le chiffre d'affaires.

Pour l'impôt sur le chiffre d'affaires, la réglementation suivante entre en vigueur dès le 1er janvier 1943.

Les chiffres d'affaires en denrées alimentaires (aliments et boissons non alcooliques), en savons et poudres pour lessive, ainsi qu'en carburants, solides et liquides, restent imposables aux mêmes taux que précédemment. La liste des marchandises dont le chiffre d'affaires n'est pas soumis à l'impôt a été notablement élargie et comprend désormais les marchandises suivantes : Gaz, eau, électricité, céréales (y compris maïs et riz), farine et semoule de céréales, pommes de terre, pain, sel de cuisine, lait (lait complet, lait écrémé, lait centrifugé ou crème qu'ils soient frais ou pasteurisés, yoghourt et kéfir, petit lait), beurre (frais, salé ou fondu), fromage (y compris le sérac et le séré), fruits et légumes (frais ou secs), œufs frais, journaux (y compris les revues), ainsi que le bétail vif (excepté le bétail livré et acquis pour la boucherie). Les taux d'impôt affèrent au chiffre d'affaires en marchandises autres que celles de la liste ci-dessus sont doublés. Le renforcement de l'impôt n'est donc pas général. Les allègements mentionnés, qui affectent en particulier les marchandises jouant un rôle relativement grand dans le ménage des personnes à revenu modeste, tiennent compte, autant qu'il est possible de le faire dans le cadre d'un impôt sur le chiffre d'affaires, des ménagements nécessaires au point de vue social.

Le nouveau sacrifice pour la défense nationale.

Pour le nouveau sacrifice, les principes les plus importants et les tarifs de l'arrêté du 19 juillet ont été conservés. La charge fiscale imposée aux personnes physiques est donc de 1.5 % au moins et de 4.5 % au plus, celle des personnes morales s'élève uniformément à 1.5 %. L'assujettissement

des personnes physiques commence dès que la fortune nette atteint 5000 fr. Le minimum est reporté à 10,000 fr. pour les personnes ayant l'obligation d'en entretenir d'autres. Par rapport à l'arrêté concernant le premier sacrifice, il faut remarquer que des allègements essentiels ont été prévus pour les personnes ayant un revenu modique. En première ligne, les personnes physiques dont le revenu total soumis à l'impôt pour la défense nationale n'excède pas 6000 fr. (4000 fr. pour les célibataires) peuvent déduire de leur fortune 2000 fr. par enfant au-dessous de 18 ans et par personne nécessitée entretenue par le contribuable.

En outre, de la fortune des personnes dont le revenu total soumis à l'impôt pour la Défense nationale n'excède pas 4500 fr. (3500 fr. pour les célibataires) peut être déduite une somme de 5000, 15,000 ou 20,000 fr. selon le montant du revenu.

Les droits d'expectative qu'ont des employés sur des institutions de bienfaisance (vieillesse, invalidité, survivants) sont compris dans le calcul de la fortune, les taux d'estimation étant partiellement mitigés. Le nouveau sacrifice doit être perçu en trois tranches annuelles, dont la première échoit en 1945. Il n'est donc pas prélevé de contribution au titre de sacrifice pour la défense nationale pendant les années 1943 et 1944. Si, dans la période entre le 1er janvier 1945 et le 31 décembre 1947, une personne physique ne satisfait aux conditions de l'assujettissement que pendant une année au plus, il n'est dû qu'un tiers du montant de la contribution indiquée au tarif ; si elle n'y satisfait que pendant deux ans au plus, il n'est dû que les deux tiers de ce montant.

Nouvelles du Valais

L'arrêté sur les cycles. — Voici l'essentiel de l'arrêté du 13 nov. du Conseil d'Etat, sur la circulation cycliste en Valais :

Toute personne désirant utiliser un cycle doit être au bénéfice d'un permis de circulation.

Ce permis n'est délivré que sur présentation du cycle au poste de gendarmerie et d'une déclaration écrite indiquant sa provenance.

Les agents de la police cantonale contrôlent l'état de la bicyclette, de même que le numéro et la marque de fabrique. Ceux-ci sont inscrits dans le permis.

Lors des contrôles sur route, tout cycle dont l'usage inconnu ou suspect n'est pas en possession du permis de circulation, peut être séquestré par les agents de la police cantonale. Le cycle n'est rendu que moyennant justification du droit de propriété.

La plaque de contrôle doit être placée horizontalement sur le cadre arrière, au-dessus de la selle, de façon bien visible.

Dès la chute du jour, tout cycle monté doit être muni d'une lumière à l'avant et d'un signal lumineux à l'arrière. Les lampes de poche, les lampions vénitiens, etc., ne sont pas tolérés.

Il est interdit de prendre une seconde personne sur le même cycle, à moins qu'il ne s'agisse d'un enfant en-dessous de 7 ans et pour autant que le cycle soit muni d'un second siège.

A partir du 31 janvier de chaque année tout cycle en circulation devra être pourvu d'une plaque de contrôle et d'un permis de circulation valables pour l'année en cours.

Les contrevenants aux présentes dispositions sont passibles d'amendes.

Bagnes. — Incendie. — Un incendie s'est déclaré, dans la nuit du 19 au 20 crt, à Villette, à l'immeuble C. J. Le feu a été rapidement maîtrisé grâce à l'intervention des pompiers et à la mise en action immédiate des hydrants.

Les dégâts sont appréciables, couverts par l'assurance. La gendarmerie locale a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.

A travers le monde

◎ **Benghazi évacuée par les troupes axistes.** — Benghazi a été évacuée par les troupes germano-italiennes selon le plan établi et après destruction de toutes les installations militaires.

— De son côté l'agence Estel annonce que les avant-gardes blindées de la 8me armée britannique ont fait leur entrée vendredi à Benghazi. Comme on l'avait supposé, les forces germano-italiennes n'ont pas cherché à défendre la ville et se sont borné à détruire tout le matériel de guerre en dépôt dans le port. La progression de la 8me armée se poursuit conformément aux ordres dans la pleine possession de ses moyens offensifs ou éventuellement défensifs.

Le général Montgomery fait organiser des préparatifs semblables à ceux qui précéderont l'offensive à partir du front d'El Alamein.

◎ **Où Rommel s'arrêtera-t-il ?** — Du Q. G. de la 8me armée : Après la prise de Benghazi deux possibilités restent à Rommel :

1. Tenir une ligne fortifiée de 40 km. environ, dont la gauche s'appuyerait à la mer et la droite à des marais salants.

Ce terrain présenterait certaines difficultés non insurmontables pour les blindés britanniques.

2. Etablir une ligne de défense d'El Algeila à l'Ouad Marada, d'une longueur de 110 km. On ne sait si Rommel disposera d'effectifs suffisants pour tenir un front de cette étendue.

On ne tardera pas à connaître la décision du commandant de l'Afrika-Korps.

◎ **Un discours de M. Laval, nouveau dauphin de France.** — Vendredi soir M. Laval a fait une déclaration dans laquelle il s'est plaint notamment de ce que les Etats-Unis et l'Angleterre ont arraché à la France son empire colonial. M. Laval croit que ces puissances ne rendront jamais ces territoires.

Parlant de la politique franco-allemande il a poursuivi :

« C'est dans l'intérêt de la France et pour la paix future que nous recherchons avec l'Allemagne la réconciliation et l'entente. C'est pour tenter de sauver notre territoire et notre empire que nous faisons cette politique.

L'entente avec l'Allemagne est la seule garantie de paix en Europe. C'est en toute indépendance que nous agissons dans ce sens. Bien qu'elle soit en guerre avec les Etats-Unis, l'Allemagne n'a jamais rien demandé à la France qui pourrait nous empêcher de maintenir des rapports normaux avec Washington.

J'ai la certitude que l'Allemagne sera victorieuse, mais j'étais décidé à faire cette même politique si elle avait été vaincue.

«...Depuis qu'elle a engagé la guerre contre les Soviétiques, il y a une raison de plus pour persévérer dans cette voie : une défaite de l'Allemagne, c'est le communisme partout en Europe et pour ce résultat, vous ne devez compter ni sur mon consentement, ni sur ma complicité. »

Enfin parlant des événements d'Afrique, soit de l'« agression anglo-saxonne » (sic) l'orateur a dit ce qui suit à propos d'une légion de volontaires décidés à aller défendre l'Empire :

« J'ai appris que de jeunes hommes voulaient aller défendre notre Empire. Le gouvernement ne les décourage pas. Cette légion de volontaires qui se lève apportera une nouvelle réponse à l'injure qui est faite à la France et au tort qui est fait à notre Empire.

Devant ce nouveau malheur, la France se ressaisit. Nous ne subissons plus les rivalités des partis. Toutes les forces vives de notre pays s'uniront. Je suis de cette vieille terre de France. J'aime mon pays. Ses malheurs me stimulent, au lieu de me désespérer. J'ai la conscience de le bien servir et je veux qu'il sorte grand et fort de cette bourrasque. J'ai des idées claires sur mon devoir. »

◎ **Mais Darlan insiste.** — Parlant à Radio Maroc, l'amiral Darlan a déclaré que le maréchal Pétain était toujours l'incarnation de la France, mais qu'à la suite de l'envahissement du territoire par les Allemands, il a perdu sa liberté d'action. Après l'armistice, la politique adoptée par le maréchal était la seule possible pour permettre à la France de vivre et pour empêcher l'Afrique du Nord d'être occupée par l'Axe.

Si cette politique n'avait pas été suivie, les Allemands auraient pris l'Afrique. Dans ces conditions, les Alliés auraient trouvé beaucoup plus difficile de nous aider à recouvrer notre liberté.

Je sais que le maréchal partage les sentiments d'amitié à l'égard des Etats-Unis. En tout cas je ne peux concevoir que le vainqueur de Verdun soit d'intelligence avec les usurpateurs qui veulent dépouiller la France de l'Alsace-Lorraine, de la Savoie, de Nice et de la Corse et de l'Afrique du Nord.

L'amiral ajouta : Je suis certain d'être l'interprète fidèle des pensées du maréchal. Je suis ses instructions antérieures en acceptant l'aide des Américains et de leurs alliés pour la libération et le rétablissement intégral de la souveraineté française.

Sous la pression allemande, le maréchal a transféré ses pouvoirs à M. Laval. Nous avons prêté serment d'allégeance au maréchal et non à M. Laval.

Nouvelles de Sion

La fête de Ste-Cécile

Pour se conformer à une vieille tradition séduoïse qui prend tout son sens à une époque où le monde apparaît en plein désarroi, l'Harmonie municipale de Sion et les groupements choraux de la ville ont célébré la fête de Ste-Cécile.

Un temps clémente favorisait cette simple et belle manifestation qui témoigna de la confiance et de la foi de la population tout entière.

Un cortège conduit par le corps de musique parcourut, drapeaux déployés, les principales artères de la ville et la foule entra à la Cathédrale où se déroula l'office divin.

Les trois sociétés de chant : « Chœur mixte », « Maennerchor Harmonie » et « Chorale séduoïse » se produisirent au cours de la cérémonie et M. l'abbé Pierre Evéquo, recteur du Collège de Sion, exalta les bienfaits de la musique, au cours d'une allocution de circonstance.

L'office s'acheva sur un chœur chanté par les fidèles : « Grand Dieu, nous te bénissons ».

Puis, un nombreux public se massa devant l'Hôtel de Ville afin d'applaudir aux productions des sociétés locales. On entendit, tour à tour, l'Harmonie municipale, dirigée par M. Otto Held, le Männerchor, conduit par M. Amacker, la Chorale séduoïse, par M. Georges Haenni.

Exécutions qui révélèrent une fois de plus aux auditeurs la ferveur avec laquelle les musiciens et les chanteurs séduoïses servent l'art musical et la valeur de leurs directeurs.

L'Harmonie se rendit ensuite à l'Hôtel de la Gare et là, dans une ambiance heureuse et propice aux épanchements amicaux, un banquet officiel réunissait les musiciens et leurs invités.

On remarquait à la table d'honneur, MM. Montangero, président de l'Harmonie, Held, directeur, Allet et Andréoli, délégués des autorités, Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie.

En quelques mots empreints de cordialité, M. Montangero dit la signification de cette fête et tout en félicitant les musiciens de leurs efforts il leur demanda de les multiplier encore afin que l'Harmonie reste à la hauteur de sa réputation.

Il rendit hommage à quelques vétérans qui sont, pour la jeunesse, un exemple et il cita notamment les noms de MM. Albert de Torrenté, Kraig et Reichenbach.

L'assemblée applaudit chaleureusement M. Albert de Torrenté qui, après avoir passé par des instants douloureux, donna néanmoins l'espoir à ses amis qu'il reprendrait sa place au pupitre.

De tels signes d'attachement font honneur à la fois à celui qui les manifeste et à la société qui les mérite.

M. Allet, conseiller communal, exprima avec une émouvante simplicité de cœur l'admiration qu'il voue à l'Harmonie et il marqua le rôle éminent qu'elle joue au sein de la cité en rapprochant sous le même drapeau des classes différentes.

Enfin, M. Otto Held se leva et s'adressant aux musiciens dans un entretien direct il sut mêler l'éloge aux conseils avec une sincérité qui toucha manifestement son auditoire.

Personne, après l'avoir entendu, ne pouvait douter de son amitié pour cette société qu'il sert depuis quelque temps déjà, avec tant de talent et de délicatesse. Il salua le retour prochain de M. Albert de Torrenté en termes qui révélaient une vive sensibilité, mais il n'oublia pas non plus de dédier une pensée émue à un absent auquel il garde un sentiment de reconnaissance et d'affection : M. Aphonse Sidler.

Cet homme, il ne faut pas l'oublier, ne consacra pas seulement un temps précieux à développer l'Harmonie, mais il accomplit sa tâche avec amour. Aussi ne peut-on que souscrire au souhait de M. Held de voir M. Sidler participer de nouveau aux fêtes de l'Harmonie où sa place est toujours marquée.

Cette journée ainsi, qui se déroula sans vain éclat, contribuera sans doute à raffermir cet esprit d'entente et de compréhension qui fait de l'Harmonie une véritable famille. A. M.

Sion. — *Le rôle de la femme en temps de guerre.* — (Comm.) Dans le but de mettre la population civile au courant de la situation sanitaire de notre localité, une conférence sera donnée à Sion, le mercredi soir 25 crt à l'Hôtel de la Paix par le Lt-colonel Schitlowsky, sur le sujet : *Le rôle de la femme en temps de guerre au point de vue sanitaire.*

Toutes les dames et jeunes filles sont instamment priées d'y assister.

Concert du Trio de Trieste. — Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, le Trio de Trieste donnera un concert le samedi 28 novembre prochain, à 20 h. 45, à l'Hôtel de la Paix, à Sion. Au programme figurent des œuvres de Mozart, Achille Longo et Schubert. La location est ouverte au magasin Tönch à Sion, dès mardi prochain.

Le Châble. — † Mlle Juliette Troillet. — C'est avec peine que nous apprenons ce matin que le foyer de M. Emile Troillet, chauffeur postal bien connu à Châble et un de nos bons amis politiques, vient d'être frappé dans ses plus tendres affections par la perte de sa fille Mlle Juliette Troillet, enlevée à la fleur de l'âge.

Nous tenons à exprimer à Mme et M. Troillet ainsi qu'à tous les proches en deuil, l'expression de notre bien cordiale sympathie dans cette pénible épreuve.

Saxon. — *Produits fourragers.* — Les propriétaires de chevaux et mulets, de bétail bovin, de porcs et de volaille, sont invités à s'inscrire au

La voix du Valais en... échos

Un relieur et le livre de la vie

Il existe à Sion un commerçant sensible à la vie valaisanne et qui cherche, en patient dilettante, à la capter dans ses manifestations multiples :

C'est M. Léon Imhof, relieur, papetier et libraire. Ses instants de loisirs il les passe à collectionner tous les documents qui pourront servir un jour à la grande histoire ou même à l'historiette, et ainsi, jour après jour, il poursuit passionnément un labeur qui semblerait rébarbatif à bien d'autres.

Que ce soit sur le plan social, économique, artistique, historique ou littéraire, M. Imhof consigne en ses dossiers des monceaux de notes :

— Combien possédez-vous de fiches ?
A cette question, il nous répondit l'autre jour, en nous exhibant ses preuves : « A peu près dix-sept mille ! »

A l'exception de quelques initiés, on ne sait pas dans le public que M. Imhof est à même, en un clin d'œil, d'éclairer un interlocuteur sur n'importe quel sujet qui concerne le canton.

Avez-vous besoin d'un renseignement sur telle œuvre, ou tel homme, ou tel épisode historique, instantanément, il vous le donne, avec ses références.

Le chroniqueur qui s'imagine écrire indolemment sur le sable apprendra par M. Imhof que tel jour, dans tel journal, il défendit telle thèse et que son papier jauni n'est pas mort pour tout le monde ! Jusqu'aux petits journaux de Carnaval que M. Imhof a précieusement conservés comme pour faire en notre vie la part de la folie...

En cas d'amnésie, cet homme à la fois redoutable et souriant vous rappellera vos origines, les étapes de votre carrière, ou le rôle que vous aurez joué dans votre sphère d'action.

Il vous connaît, allez ! mieux que chacun de vous ne se connaît lui-même et sans jamais vous juger, il vous mettra sous les yeux les faits brutaux, sans commentaires.

C'est impressionnant et drôle.
Si vous avez un adversaire et que vous souhaitez vous en débarrasser, montrez-lui donc du doigt l'atelier de M. Imhof et dites-lui : « Va te faire... fiche ! »

Lui aussi se prendra peut-être à méditer plus tard, devant des documents précis, de la vanité de nos querelles.

M. Imhof a fait la part belle au Confédéré dans ses cartons. A compulsé les papiers du passé l'on

s'aperçoit que, de tout temps, la polémique a copieusement alimenté nos feuilles.

Mais ces démêlés qui semblaient à l'époque extrêmement violents nous font sourire aujourd'hui.

A les considérer ainsi, dans le lointain, c'est un fait que ces chroniqueurs nous paraissent tout petits...

On les voit s'agiter dans un brouillard, sans bien distinguer à leurs gestes si c'est la fureur qui les anime ou la joie :

Il en sera certainement ainsi de nous quand nous serons dans l'autre monde et qu'on nous considérera de celui-ci.

Parmi nos prédécesseurs au Confédéré, il en est un cependant qui montrait tant d'ardeur dans ses combats qu'à travers sa prose, on sent passer encore comme un frémissement de vie.

Il s'appelait Calpini.
Epicier de son métier, il flanquait du poivre et du sel dans ses articles, que c'en était une bénédiction !

C'était sa manière, à lui, de vous faire monter la moutarde au nez.

S'il est vrai qu'avec le recul du temps, tout cela ne peut tirer à conséquence, il faut bien avouer, néanmoins, que c'est la passion que nous imprimons à nos actes qui leur confère après notre mort un dernier rayonnement.

M. Calpini qui fut, en dehors de son épicerie, un polémiste adroit nous demeure sympathique : Il n'aimait pas les... nouilles !

Mais, à quoi bon vous donner un pâle aperçu des trésors accumulés par M. Léon Imhof dans ses archives ?

C'est tout le Valais, tumultueux, original, ardent, généreux, batailleur, qui se dessine à travers les documents les plus disparates et qui tantôt vous arrache un éclat de rire et tantôt vous poigne d'une émotion secrète.

M. Imhof a recréé un monde autour de lui et parmi tous ces disparus qui surgissent du fond des temps, quelques-uns sont tellement vivants qu'à côté d'eux c'est nous qui faisons figure de fantômes, avec nos longues mines !

Comme on comprend M. Imhof de préférer parfois à la compagnie de ses contemporains qui reviennent de tout, celle des vrais revenants !

Ce relieur qui apporte à l'accomplissement de son métier l'amour de l'art a décidément trouvé à feuilleter le plus beau livre qui soit :

Le livre de la vie. A. M.

CONCERTS d'une grande musique militaire

Grâce à une aimable invitation transmise au nom de M. le colonel brigadier Schwarz par le Service de la Radiodiffusion suisse à Berne, nous avons pu bénéficier samedi à Montreux d'un spectacle éminemment réconfortant au point de vue patriotique.

Il s'est agi, en somme, de la première, si vous le voulez, des concerts de bienfaisance que le populaire chef de la Brigade sus-mentionnée, sur les suggestions du capitaine Richard, instructeur-chef des fanfares militaires suisses, a eu l'heureuse initiative d'organiser dans diverses régions de la Suisse romande (pour le Valais : Martigny, Sierre, Sion et Monthey).

Comme on l'aura lu dans les divers communiqués parus dans le Confédéré à ce sujet, ces concerts militaires sont donnés par les différentes fanfares de la brigade réunies et formant l'effectif imposant de 450 musiciens dont 56 tambours ! C'est bien la première et peut-être l'unique fois en Valais que l'on pourra bénéficier d'un spectacle et de productions de musiques militaires pareilles.

Point n'est-il donc nécessaire de dire ici à nos lecteurs et lectrices tout l'enchantement que nous avons éprouvé d'assister samedi après-midi à une répétition d'ensemble de cette grande musique militaire divisée en trois groupes ; puis réunie ensuite en un seul effectif, elle se rendit en cortège sur la Place du Marché à Montreux où elle se produisit avec un succès remarquable.

Et c'est de ce spectacle extraordinaire que notre canton aura à bénéficier cette semaine. Inutile de dire ici combien nos populations tiendront à ne pas le manquer, ce qui leur donnera l'occasion de participer au Don National de la Croix-Rouge et aux œuvres de secours de l'Armée en achetant les insignes qui seront vendus en cette occasion.

C'est pourquoi samedi avec divers confrères du Valais et du canton de Vaud, de Lausanne à Bex, nous nous sommes trouvés à l'Hôtel de Londres à Montreux où M. le colonel brigadier nous souhai-

greffe communal, jusqu'au jeudi 26 courant au plus tard, s'ils veulent obtenir des produits fourragers.

Passé ce délai, plus aucune inscription ne pourra être admise. Les quantités disponibles seront distribuées immédiatement aux propriétaires qui se seront inscrits.

ta la bienvenue en termes des plus cordiaux, tandis que le capitaine Richard nous exposa les buts de son instruction : donner un caractère national à nos musiques militaires en leur faisant exécuter des morceaux dus à des compositeurs suisses.

En un mot, œuvrer dans le but national et patriotique le mieux compris.

M. le capitaine Paillard, qui commandait ce cours d'instruction de Montreux, sut fort bien définir le rôle de nos musiciens militaires, presque tous des amateurs dont on peut obtenir les meilleurs résultats.

Il nous apprit que jusqu'ici en Suisse 26 concerts de fanfares militaires avec plusieurs centaines d'exécutants furent organisés et obtinrent les plus grands succès. Ces concerts sont d'ailleurs radiodiffusés et M. le Dr Schubiger, au nom de la Radio, donna ensuite à ce sujet des renseignements intéressants.

Bref, il n'est pas nécessaire d'en dire plus long et tous ceux qui entendront ces musiciens chez nous en Valais seront certainement d'accord avec nous pour féliciter les promoteurs de cette manifestation, en particulier M. le colonel brigadier Schwarz, qui peut être fier de sa brigade et surtout de ses musiciens. R.

Mitrailleur tué à l'exercice

Lors de tirs de combat exécutés par une compagnie de mitrailleurs dans les environs du château de Kasteln, le mitrailleur Hans Vogt, 21 ans, ferblantier, domicilié à Demigen, a été atteint si malheureusement d'une balle qu'il est mort sur le coup.

Les sports

Championnats d'hiver de l'armée suisse

Les préparatifs des championnats d'hiver de l'armée qui auront lieu à Adelboden du 23 au 28 février 1943 ont déjà été repris activement. Non seulement les concours de polyathlon (triathlon pour équipes, ténis, pentathlon) mais aussi les championnats de ski (course individuelle et concours de patrouilles, catégorie lourde et légère) seront disputés pendant la même semaine et dans la même localité.

Le Chef supérieur de l'armée a désigné le col. div. Flückiger comme commandant de ces championnats, lequel s'est assuré la collaboration du col. Erb comme chef des concours de patrouilles et de la course de fond, du col. Schenker comme chef des concours de polyathlon. En outre pour les travaux administratifs sont adjoints le Lt-col. Bieler comme quartier-maître et le plit Trub comme secrétaire général.

Par l'ordre de l'armée du 29 octobre les intéressés ont été orientés sur tous les détails concernant l'organisation. Le règlement définitif paraîtra prochainement. b.

Chronique de Martigny

DEMAIN MARDI Grand concert militaire

La grande manifestation patriotique organisée en faveur des œuvres sociales de la Brigade montagne aura lieu demain mardi à 16 h. sur la Place Centrale. La vente des insignes a commencé samedi et dimanche. Le résultat déjà obtenu est des plus satisfaisants et fait honneur à la population qui achète avec empressement le joli insigne.

Pour faciliter l'organisation, les boulangeries et pâtisseries seront ouvertes mardi ; mais, par contre, elles seront fermées mercredi, à l'exception des boulangeries Lonfat et Rufenacht. Le public de Martigny voudra bien prendre note de ce changement exceptionnel.

Et maintenant la population de Martigny et environs s'apprête à recevoir chaleureusement les 450 musiciens des fanfares de la Brigade de montagne.

Souhaitons quelques rayons de soleil, ce qui agrémente le court séjour de nos hôtes militaires et des 3000 enfants attendus.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec plaisir que M. le colonel brigadier Schwarz adressera quelques paroles de circonstance.

Boucheries domestiques

Il est rappelé aux ménages qui désirent faire leur boucherie domestique, que tout abattage d'animaux de l'espèce bovine, porcine, caprine, ovine et chevaline, est subordonné à l'obtention d'une autorisation émanant de l'Office communal de l'économie de guerre.

Ainsi, aucun abattage ne peut être effectué sans que le propriétaire intéressé soit en possession de l'autorisation exigée.

Toute infraction sera punie soit d'amende, d'emprisonnement ou de séquestre de l'abattage.

Administration de Martigny-Ville.

† M. Emile Pillet

C'est avec stupéfaction que nous apprenons ce matin la nouvelle du décès à l'âge de 54 ans seulement de M. Emile Pillet, ancien président de l'Harmonie municipale de Martigny et un des vétérans musiciens de cette Société.

M. Pillet, dont la santé avait décliné ces années passées, a été emporté brusquement des suites d'une attaque. Il y a quelques jours seulement, nous l'avions encore vu en Ville de Martigny où rien ne nous aurait laissé l'impression de son départ si brusque.

Le défunt fut un fidèle et dévoué collaborateur de la Banque Closuit et Cie à Martigny où, entré tout jeune pour y faire son apprentissage, il resta attaché au service de cet Etablissement pendant près de 40 ans. Pendant plus d'un quart de siècle notamment, M. Emile Pillet fut attaché au service du portefeuille de la Banque où il s'occupa des encaissements pour la région de Martigny.

Coincidence frappante, il venait de prendre sa retraite il y a environ un mois seulement !

M. Pillet fut aussi pendant plusieurs années le secrétaire dévoué du Syndicat des Producteurs de Martigny, fonction dont il s'était démis il y a une année et qui lui valut en cette occasion un joli cadeau-souvenir.

Expert dans les questions comptables, le défunt était également depuis une dizaine d'années vérificateur des comptes de la Société coopérative de consommation de Martigny.

Mais le nom du disparu restera particulièrement vivant dans les milieux de l'Harmonie municipale où il joua un rôle en vue et dont il fut un pionnier fidèle et dévoué sa vie durant. Excellent musicien, chef de pupitre remarquable, M. Emile Pillet présida durant plusieurs années notre corps de musique local. Il représentait avec distinction le Valais musical au sein du Comité des Sociétés de musique de la Suisse romande.

Notons aussi comme témoignage des plus flatteurs pour sa mémoire qu'il fut pendant dix-sept ans, soit de 1923 à 1940, le directeur apprécié de l'« Avenir », Société de musique libérale-radical de Sembrancher.

Nous nous inclinons avec émotion devant le départ de cet homme qui a joué un rôle en vue dans notre pays et qui fut un adhérent fidèle à nos idées ainsi qu'un bon père de famille et époux.

Que la famille si brusquement frappée par ce deuil agréé l'assurance de notre bien sincère sympathie.

Erratum.

Une erreur d'information nous a fait écrire dans notre article nécrologique sur M. Jules Torrione que le défunt était un des fils de feu Joseph Torrione alors qu'il s'agit de feu Gratien.

Chœur d'hommes

Changement de local : prochaine répétition mardi 24 crt à 20 h. 30 au local de l'Harmonie, rue des Epeneys.

Ce soir et mardi à l'Etoile : NOEL-NOEL dans « L'Innocent »

Vous passerez une charmante soirée en allant voir à l'Etoile ce soir lundi ou demain mardi, le meilleur film du grand comique français NOEL-NOEL « L'Innocent » ou « Le trafiquant de cocaïne ». NOEL-NOEL est entouré de Mady Berry, Paul Amiot.

Malley - Martigny, 2-1.

Ce match mettant en présence deux équipes volontaires et bien en forme s'est disputé sur le joli terrain du Stade F. C. à Vidy par un temps beau mais froid. La balle qui par moment soufflera en rafales va gêner considérablement les joueurs qui auront beaucoup de peine à garder la balle au sol. Martigny, très agressif dès le début du match et jouant avec le vent dans le dos, crée de nombreuses situations critiques pour la défense de Malley qui doit constamment intervenir. Alors que tout le monde attendait la récompense de cet effort, c'est au contraire Malley qui va marquer quelques minutes avant le repos, à la suite d'un faux malencontreux de notre demi-aile Meunier.

Après le repos, Martigny bien décidé à lutter contre ce coup du sort pousse à fond. Il faut cependant attendre jusqu'à la 30me minute environ pour voir Danzeisen égaliser superbement sur une jolie ouverture de Dorsaz. Nos hommes sentant alors la victoire possible pressent encore davantage Malley dans son camp et à plus d'une reprise le but est manqué d'un cheveu. Une fois encore, et là il s'agit d'une répétition malheureuse, notre gardien se laisse surprendre par un shoot parti de loin. Voilà tous les efforts de l'équipe réduits à néant et la fin est bientôt sifflée.

Signalons encore pour terminer la bonne tenue de nos demis et arrières, particulièrement de R. Bircher, dont c'était le retour à sa véritable place, et la nervosité de nos avants qui devront encore veiller à jouer beaucoup plus rapidement la balle. J. W.

Propriétaires !! Avez-vous pensé à assurer votre immeuble contre les
"Dégâts d'Eaux ?" Devis et offres par

"LA SUISSE" ZURICH
PAUL GASSER AGENT GÉNÉRAL SION René Desfayes Martigny-Ville

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux La fin du commencement

S'il est vrai que depuis quinze jours les événements mondiaux se sont précipités à une allure vertigineuse, on n'en peut pas conclure pour autant que l'on approche de la fin de la guerre. Nous en sommes à un tournant, et c'est tout!

M. Churchill, d'ailleurs, ne nous a-t-il pas appris, l'autre jour, par ces paroles sibyllines, que tout ce qui venait d'être entrepris n'était pas le « commencement de la fin » mais seulement « la fin du commencement »!

Ceci reviendrait donc à dire que nous ne serions encore qu'à l'aube du dernier acte du drame qui a débuté en septembre 1939.

Voilà les Allemands et Italiens occupant la zone libre de la France par représailles des débarquements anglo-américains en Afrique du Nord, et cela sous prétexte de parer à l'ouverture d'un second front en Europe. Le motif invoqué est certainement très plausible, mais il n'est pas moins certain non plus que l'occupation totale de la France constitue une violation grave des clauses de l'armistice de 1940.

Il est vrai qu'on peut objecter à ceci que les Américains et les Anglais ont déjà occupé pour leur compte la Syrie, Madagascar et d'autres bases en se prévalant des nécessités de la guerre, mais eux n'avaient pas d'engagements à tenir à l'égard de la France.

D'autre part, il ne faudrait pas oublier ici que le gouvernement du maréchal Pétain n'a pas réagi quand les Japonais envahirent l'Indochine française.

Qu'on retourne donc le problème de quelque côté que ce soit, on devra constater que l'on se trouve en présence d'un casse-tête insoluble. Vraiment le profane parviendra-t-il à se retrouver dans ce labyrinthe engendré par la guerre?

On en doute. Pour le moment, le plus sage est de se contenter des informations quotidiennes qui nous arrivent à un rythme accéléré et qui nous permettent de supposer que le premier objectif anglo-allié en Afrique ne tend pas à une action contre le continent européen même, mais de chercher à coincer l'Afrika-korps pourchassé de Libye par la 8^{me} armée de Montgomery. Si cette opération devait réussir, il est évident que le général Eisenhower n'en restera pas là.

Mais d'ici là et c'est le cas de dire que ce projet est voué à longue échéance, il faudra certainement du temps au corps expéditionnaire anglo-américain pour s'établir solidement en Afrique, si encore l'Axe lui en laisse la possibilité.

C'est pourquoi on peut bien être d'accord avec M. Churchill quand il dit que ce n'est que la « fin du commencement ». Non, les chances de voir poindre le commencement de la fin ne nous ont jamais paru aussi minimes, même après bientôt trois ans et 3 mois que la guerre dure...

Une victoire russe.

Les troupes russes ont lancé une offensive au nord-ouest et au sud de Stalingrad, annonce un communiqué spécial publié dimanche soir à Moscou. Au cours de ces trois derniers jours, elles ont avancé de 65 à 80 km. Elles ont repris la ville de Kalatch, sur la rive occidentale du Don et mis en déroute six divisions d'infanterie et une division blindée de l'Axe.

De plus, sept divisions d'infanterie, deux divisions blindées et deux divisions motorisées subirent de lourdes pertes. Les Allemands ont laissé 14,000 tués sur le champ de bataille. Le nombre des prisonniers s'élève à 13,000 hommes.

Après la prise de Kalatch.

Le correspondant particulier d'Exchange commente comme suit ce communiqué :

Après la prise de Kalatch, les Russes ont poursuivi leur offensive avec une grande violence, mais cette fois-ci en direction du nord-est. Leur but est d'établir le contact avec la colonne soviétique qui pousse vers le sud depuis Serafinovitch. Ainsi les deux colonnes russes feraient tomber toutes les défenses allemandes dans la boucle du Don et pourraient attaquer dans le dos de l'armée qui assiège Stalingrad.

Cette manœuvre a enregistré des succès importants. Au cours des douze dernières heures, les troupes germano-roumaines ont cédé du terrain en toute hâte et se sont fréquemment débandées. Les unités italiennes qui avaient été déplacées en position de repli sur le Don ont particulièrement souffert.

A Stalingrad, Rodimzev a soutenu la manœuvre de Timochenko en lançant une série d'attaques contre le quartier industriel. Il a pris une position dominante et plusieurs forts.

Au sud de Stalingrad l'offensive russe progresse aussi et la retraite des forces allemandes s'est considérablement accélérée. Douze localités habitées ont été reprises.

L'armée russe transcaucasienne a mis en ligne de nouveaux effectifs et l'on peut dire que les progrès qu'elle a enregistrés autour de Naltchik et de Mosdok se développeront sensiblement encore au cours des prochaines journées.

La lutte pour Bizerte.

Le correspondant d'Exchange auprès du GQG de la 1^{re} armée en Tunisie mande que les combats en sont toujours à la phase préliminaire. On peut néanmoins discerner maintenant le plan stratégique qui se dessine.

Les Alliés ont tendu un barrage sur la ligne Sousse-Kairouan pour couper la retraite vers le nord aux troupes allemandes qui ont débarqué à Sfax.

A l'intérieur de la Tunisie, certaines unités françaises qui n'ont pas encore pu établir le contact avec les Américains poursuivent le combat contre les forces allemandes. Elles sont en infériorité numérique et leur armement est insuffisant. Des parachutistes britanniques ont été lancés pour les soutenir.

Le gros de la 1^{re} armée anglaise a pris ses positions de combat autour de Bizerte et des engagements se

sont déjà produits dans l'avant terrain des fortifications ennemies. De ce fait on peut dire que la bataille pour Bizerte a commencé.

Les premiers gros combats se sont engagés à 30 km. au sud de Bizerte où les Alliés ont occupé la gare de Mateur coupant ainsi les liaisons entre Bizerte et Tunis. D'autres combats sont en cours dans la région de Kairouan où les Américains cherchent à rejeter à la mer la colonne axiste qui tentait de faire sa jonction avec les forces allemandes de Tunis. Les Alliés ont occupé un secteur de la voie ferrée entre Gabès et Sfax coupant ainsi toutes les communications entre les forces de l'Axe à la frontière tripolitaine et celles qui opèrent à l'intérieur de la Tunisie.

La France entrera-t-elle en guerre ?

Dans les milieux bien informés de Londres on déclare que les négociations actuellement engagées entre les gouvernements français et allemand se heurtent à de grosses difficultés. On croit savoir que les Allemands exigeraient une intervention militaire de la France, au moins pour participer à la défense du continent. M. Laval serait prêt à déférer à cette demande. Mais les difficultés se présentent en ce qui concerne l'organisation du commandement. Les Allemands voudraient que les troupes françaises fussent placées sous le commandement d'officiers allemands, ce que les chefs de l'armée tricolore se refusent pour la plupart à admettre. D'autres difficultés auraient trait à l'armement de ces troupes. On sait déjà que les Allemands considèrent que l'intervention d'une aviation française dans les opérations militaires ne serait pas désirable. Les négociations se poursuivent sur ces divers points entre M. Laval, l'ambassadeur Abetz et le maréchal von Rundstedt.

Petites nouvelles

La victoire d'Ordjonikidze serait le début d'opérations offensives russes. — Le journal Isvestia déclare dans un article consacré à la situation générale : La victoire que l'armée rouge a remportée dans la région d'Ordjonikidze marque le début d'opérations offensives russes sur différents fronts. Le signal vient d'être donné à nos troupes de passer à des actions de plus en plus intensives dans de nombreux secteurs du front.

On ne laissera aux Allemands aucun répit et ils n'auront pas la possibilité d'utiliser l'hiver pour reconstituer et renforcer leurs armées épuisées.

L'article ajoute que la situation militaire et politique en Europe a évolué radicalement en faveur de la Russie.

A Moscou, la nouvelle de la victoire d'Ordjonikidze a été accueillie avec enthousiasme. Toute la presse consacre de longs commentaires à l'événement et, comme les Isvestia, annonce de prochains coups de la part des Russes qui ébranleront de manière décisive la position de l'adversaire.

L'avance britannique continue. — L'ennemi s'est retiré de l'escarpement de Sceleidima-Antelat, situé au sud de la pointe de Benghazi, où il essaya de résister jeudi.

L'escarpement de Sceleidima-Antelat surplombe la route côtière le long de laquelle l'arrière-garde de Rommel doit battre en retraite de Benghazi. L'avance de la 8^{me} armée est maintenant très rapide, en dépit du temps très mauvais. La zone enveloppant l'escarpement est maintenant nettoyée.

Le général Weygand arrêté. — Le grand quotidien suédois Stockholms Tidningen apprend de Londres que le général Weygand aurait été appréhendé par les autorités allemandes en conduit en Allemagne.

Le général se trouvait dimanche dernier dans un hôtel de Vichy lorsque trois officiers allemands se présentèrent pour l'arrêter. Il demanda que le maréchal Pétain fut aussitôt avisé. Mais le maréchal aurait écouté en silence cette communication.

Weygand suivit alors sans résistance les officiers allemands et, le soir même, il fut transféré sous escorte en Allemagne. Son lieu de résidence est inconnu.

Le Corriere della Sera, dans une correspondance de Berlin, écrit : On confirme officiellement que le général Weygand a été arrêté et se trouve actuellement en Allemagne.

Mort du général Hertzog. — Le général Hertzog, ancien premier-ministre de l'Union sud-africaine, est décédé à 76 ans.

Dans la guerre des Boers, de 1899 à 1902, Hertzog fit partie du commandement des forces boers. D'abord ministre de la justice, puis des affaires indigènes, puis premier-ministre, il dirigea les affaires étrangères de 1927 à 1939.

Gabès et Sfax serrés de près. — Il résulte des dernières informations du front que les opérations en Tunisie sont entrées dans une phase décisive.

On s'attend à ce que Gabès et Sfax soient occupés d'un moment à l'autre par les forces alliées.

Des détachements britanniques importants opèrent au-delà de Tabarca, dans la direction de Bizerte, tandis qu'une autre colonne s'avance depuis Beja, situé à environ 75 km. au sud-ouest.

D'autres colonnes se sont portées plus au sud, près de Kalaa, où il y a croisement de routes.

Les troupes françaises commandées par le général Giraud et qui disposent d'un grand nombre de tanks opérant rapidement à l'aile droite de l'armée Anderson.

On signale également la présence de troupes franco-américaines dans le voisinage de Gafsa et de Feriana, à l'ouest de Gabès, où des détachements de parachutistes étaient déjà intervenus.

On attribue une grande importance au fait que des troupes motorisées alliées ont pu atteindre le golfe de Hammamet. Cela prouve que les Allemands sont isolés, en ce moment dans le nord-est de la Tunisie.

Les troupes ennemies qui avaient débarqué dans le golfe de Gabès sont menacées depuis le nord et l'ouest et on ne croit pas qu'elles sont en mesure d'opposer une résistance sérieuse.

A la suite de récents meurtres commis en Belgique, dont le dernier eut pour victime le bourgmestre de Charleroi, M. Teughels, il a été décidé que dix communistes ayant entretenu des rapports avec les milieux où se recrutent les coupables seront fusillés si ces derniers ne sont pas arrêtés avant mercredi 25 cri.

Deux raids massifs de la RAF viennent d'être lancés sur le continent européen, l'un sur Turin, l'autre, hier soir, sur Stuttgart. Des centaines de bombardiers lourds ont déversés leur multitude de bombes, causant d'immenses dégâts aux deux grandes villes italiennes. Des reconnaissances faites après les huit derniers raids sur le port de Gènes montrent toute l'étendue des dommages causés et on affirme à Londres que ce port est inutilisable pour quelque temps en vue de ravitailler les forces axistes en Afrique.

Après la prise de Benghazi, l'armée Montgomery s'est portée plus au sud et les concentrations pour un prochain combat sont terminées. Les batteries d'artillerie sont en place et prêtes à commencer incessamment le Trommelfeu qui précédera l'attaque des positions axistes. On admet généralement que la bataille décisive d'Agadabia-El Agheila commencera au début de la présente semaine.

M. Churchill a opéré quelques changements à son Cabinet ; sir Stafford Cripps, lord du sceau privé, quitte le cabinet de guerre et devient ministre de la production aéronautique ; il sera remplacé au cabinet de guerre par M. Herbert Morrison, ministre de l'intérieur et de la sécurité métropolitaine. Le ministre des affaires étrangères, M. Eden, dirigera les débats à la Chambre des Communes. Le colonel Olivier Stanley devient secrétaire aux colonies, en remplacement de lord Cranborne qui devient lord du sceau privé.

Le tribunal spécial pour la sûreté de l'Etat italien a condamné à mort deux inculpés appartenant à des bandes armées travaillant au profit de l'adversaire et un troisième à 16 ans de pénitencier.

Plus de 87,000 ouvriers français, spécialisés, sont partis jusqu'à maintenant pour l'Allemagne, nous apprend une dépêche du D. N. B.

Le DNB apprend ce matin que les troupes allemandes et roumaines ont continué d'avancer au sud d'Alagir contre la route stratégique géorgienne et ont forcé l'entrée du Caucase central.

Ces déclarations ne concordent pas avec le communiqué spécial soviétique disant que les Russes ont attaqué partout au Caucase et avancé de 60-70 km.

Chronique montheyssanne

La Sainte-Cécile de l'Harmonie

Nous reviendrons sur cette manifestation qui a connu un beau succès et qui a permis à nos musiciens d'affirmer leur maîtrise et leur entrain.

Monthey bat Fribourg, 3 à 1.

Contrairement à ce que l'on pouvait redouter après la défaite siroisise qui aurait pu entamer le moral des Montheyssans et qui les obligea en tout cas à se passer des services de Pignat et de Forneris, assez malmenés à Sierre, l'équipe locale sortit victorieuse de sa rencontre contre Fribourg avec le joli résultat de 3 buts à 1. On n'est resté pas un tel résultat lorsque l'on vit partir les « noir et blanc » dont le jeu fait de grandes passes était extrêmement puissant et dangereux. C'est une de ces attaques déconcertantes que Fribourg parvint à marquer le premier par un tir bolide de l'extrême-droit que Contat recint d'abord sans pouvoir toutefois bloquer. La balle alla finalement au fond des filets. Schröter égalisa peu après sur cafouillage. Ce résultat de 1 à 1 resta inchangé jusqu'au repos. A la reprise on vit un Monthey décidé à faire mieux que de se défendre. Grâce à des passes judicieuses et d'intelligentes du petit Querio des juniors, qui jouait remplaçant et qui a gagné ses galons d'équipier de première, Agnelli (l'autre remplaçant) puis Faessler entrèrent 2 buts qui laissèrent le gardien fribourgeois impuissant. Tout ce que tentèrent les visiteurs pour essayer de combler leur retard se brisa sur une défense intraitable où Contat et surtout Jacquier brillèrent d'un vif éclat. Cette victoire presque inespérée nous a montré un Monthey qui peut être dangereux. Il manquait à sa ligne d'avants un constructeur. L'a-t-elle définitivement trouvé avec le junior Querio ? Tout permet de le supposer. Arbitrage un peu trop serré de M. Migno de Lausanne. Ce fut cause d'un jeu par trop haché.

Nous avons reçu :

La Semaine littéraire

La « Semaine littéraire », dont la renaissance avait été annoncée, verra son 1er numéro paraître le 12 décembre prochain. Cette nouvelle réjouira tous les anciens fidèles de cette revue et tous les amis des lettres que compte notre pays. Le roman et la poésie y seront représentés en bonne place ; chroniques et essais, de semaine en semaine, pèseront les manifestations de la vie de l'esprit, les œuvres, les idées, et donneront le visage de l'actualité. Notes, échos et comptes rendus apporteront le reflet des choses de chez nous.

Monsieur et Madame Emile TROILLET-MEX et leur fils Willy, à Châble ; Monsieur Emile TROILLET, à Montagnier ; Monsieur Candide MEX, à Versegères ; Madame et Monsieur Albert BESSE et leurs enfants Lisette et Willy, à Versegères ; Monsieur et Madame Joseph BESSE et famille, à Sembrancher ; Monsieur Alphonse MEX et son fils, à Territet ; Monsieur Maurice MASSON et famille, à Lyon ; Madame et Monsieur Raymond PERRET-MASSON, à Prangins ; Les familles BESSE, TROILLET, MEX, MASSON, FELLEY, CARRON, MARET, GARD, LUISIER, VAUDAN, LUY, BRUCHEZ, TARAMARCAZ, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Juliette TROILLET

leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, décédée le 22 novembre, à l'âge de 17 ans, après une douloureuse maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Châble le mercredi 25 novembre 1942, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Anita PILLET-DARBELLAY ; Monsieur Alphonse PILLET ; Mademoiselle Jeanne PILLET ; Mademoiselle Francine PILLET, à Martigny-Ville ; Madame Veuve Lina CREUX ; Monsieur René CREUX, à Lausanne ; Les familles PILLET, ARLETTAZ-PILLET, GIROUD, ROUILLET, à Martigny-Ville, Glion, Lausanne et Berlin ; DARBELLAY et PETIT, à Liddes, ainsi que les autres familles parentes, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile PILLET

leur cher époux, père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 54 ans, après une courte maladie, mu ni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mercredi 25 novembre 1942, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

Le Conseil d'Administration, la Direction et le Personnel de la Banque de Martigny, Closuit et Cie, S. A. ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Emile PILLET

leur fidèle et dévoué collaborateur pendant 39 ans.

Ils en garderont un souvenir ému.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mercredi 25 novembre 1942, à 10 h. 30.

L'Harmonie municipale de Martigny a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile PILLET

Membre d'honneur

L'ensevelissement, auquel tous les membres sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 25 novembre à 10 h. 30. Le Comité.

Prenez un litre de vin

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quinonine. Instantanément, vous obtenez un litre entier de vin fortifiant, de goût agréable, qui réveille l'appétit, donne des forces et combat heureusement fatigue, faiblesse et surmenage. Le flacon de Quinonine coûte seulement 1 fr. 95 dans toutes les pharmacies.

ETOILE
★ ★ ★
Ce soir lundi et demain mardi
LE GRAND COMIQUE
NOEL-NOEL
dans son meilleur film
L'INNOCENT
ou "Le Trafiquant de Cocaine"
avec Mady Berry, Paul Amiot.
VOUS NE REGRETTerez PAS VOTRE SOIRÉE

PORCS
JOLI CHOIX de 10 à 13 tours.
Café de la Place, Martigny, tél. 6.11.60

A. VENDRE
beau choix d'
ARBRES fruitiers
de toutes variétés. S'adresser à
Alexandre Lacomoff, Charraz.

14 par
14 par
pour ECOUTER LES
NOUVELLES DU
MONDE ENTIER
PHILIPS
avec le tout petit
en vente :
R Nicolas, Sion

Crédits
de courtes ou de longues durées sont accordés à tout commerçant ainsi qu'à toute personne solvable.
Gestion et Contrôle S.
Service de Crédits
Corraterie 10 - Genève

A VENDRE
2 porcs mâles
de 9 tours
S'adresser à A. Crittin, Riddes.
Réclamez partout le Confédéré

Loterie Romande TIRAGE 5 décembre

Vous ne pouvez pas gagner sans billet!

HÂTEZ-VOUS AVANT QU'IL SOIT TROP TARD!

041

Banque Tissières Fils & C^{ie}
MARTIGNY
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous toutes formes, aux conditions **LES PLUS AVANTAGEUSES** avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets. Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.

REPRÉSENTANTS :

à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur LEYTRON : M. Albert Luisier
 CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
 FULLY : M. Marcel Taramarcz, négociant ORSIÈRES : M. Louis Raouis, négociant
 SAILLON : M. Raphaël Roduit, négociant ISÉRABLES : M. Pierre Gillioz, négociant

ON CHERCHE un
Mécanicien - Forgeron
 qualifié et des **Mineurs Boiseurs**

Faire offres avec références aux **Mines d'Anthracite des Arpalles, à Orsières.**

CHEMISES
 pour Messieurs sur mesure ou confection
 coton pur, soie naturelle, soie artificielle.
 1^{re} Qualité, prix très avantageux.

Pensez à Noël !
 Les coupons de textiles seront bientôt échus !

Possibilité de payer par acomptes si la commande dépasse Fr. 40.-

Demandez la magnifique collection de

SolidatEXTIL
 G. M. B. H. ZÜRICH-SELNAU TEL. 5134

Faire de la publicité dans « Le Confédéré » c'est atteindre, à coup sûr, le consommateur qui achète et qui reste fidèle.

FEUILLETON DU CONFEDERE No 18

La Chaloupe dorée Roman de William Thomi

Mais ni les uns, ni les autres ne pipèrent mot quand la chaloupe revint au port. Seuls, les gosses acclamèrent Changaille de leurs voix aiguës si grêles dans le silence revenu.

Débout au milieu de son bateau, Changaille se frottait les mains. Mâ-Tsiou se releva en gémissant et bondit sur le dallage.

— Vous voyez que ce n'est pas bien compliqué, fit Changaille. Un moteur, de la benzine, un ou deux tours de manivelle pour l'embranchage, et vogue la galère ! Quel chemin on fait, hein ?

— Un vieux lui répliqua :

— Oui, mais tu n'arriveras pas au Nouvel-An avant nous !

Il se tourna vers ses camarades pour quêter une approbation. Aucun ne parut avoir entendu. On pensait à la chaloupe. Changaille savait bien ce qu'il faisait. Il avait vu du pays, il connaissait les affaires et n'était pas homme à jeter son argent au lac pour rien. Mais ça pouvait coûter gros, des embarcations comme celles-là.

— Y a pas, disait Changaille, si on veut se débrouiller, il faut se moderniser un peu, que diable ! Il faut transformer son outillage pour tenir tête à la concurrence. Quand on pense au bon temps qu'on peut se payer avec des machines pareilles !

— C'est cher ? demanda une voix rauque.

Le représentant de la fabrique s'avança :

— Avec la chaloupe neuve, c'est évidemment une assez grosse somme à payer. Mais on peut très bien

Augmentez votre ration de fromage et faites une économie par-dessus le marché ! Pour Fr. 1.04 net et contre 150 gr. seulement de coupons, vous obtiendrez une grande boîte de 225 gr. du délicieux fromage **CHALET-SANDWICH** à tartiner (3/4 gras).

11000 magasins vendent le fromage **CHALET** en 7 variétés.

LEGUMES à vendre (prix par 100 kg.)
 Choux blancs 18 fr., choux rouges 30 fr., choux marcelins 30 fr., choux-raves beurrés 20 fr., raves 14 fr., céleris pommes 55 fr., carottes nantaises 30 fr., carottes jaunes 27 fr., racines rouges à salade 25 fr., poireaux verts 35 fr. Se recommande :


E. GUILLOD-MORA
 Nantully — Tél. 72425

Boucherie Chevaline, Sion

Viande hachée	le kg.	3.20
Bouilli pour saler	„	2.60 - 2.80
Désossée	„	3.40 - 3.80
Morceaux choisis	„	3.80 - 4.-

500 points au kg.
 Passez vos commandes à l'avance

JÄGGI Berne




FLORISSANT AUJOURD'HUI,
 que sera votre commerce demain ?




Aujourd'hui, vous avez peut-être trop peu de marchandise et trop de clients; demain, la situation peut changer.

Continuez votre publicité, comme nous le faisons, faute de quoi votre nom et vos produits tomberont rapidement dans l'oubli.


Ne dites pas: je veux attendre des temps meilleurs. La concurrence ne reste pas inactive. Ce que vous négligez aujourd'hui ne pourra être rattrapé demain qu'à grands frais et à grand-peine.

Suivez donc notre exemple, continuez votre publicité!

La raison d'être de la marque 

-  = garantit qu'un produit est suisse
-  = le fait connaître comme tel
-  = procure à tous du travail et du pain.

En temps de guerre comme en temps de paix, la Suisse reste le pays du travail de qualité.

Pour apprendre à quelles conditions un produit peut porter la marque de l'arbalète , prière de vous adresser au Bureau Central pour la marque suisse d'origine, 4, Place Fédérale, Berne.

Papier pour l'obscurcissement

IMPRIMERIE NOUVELLE
 A. Montfort Martigny

CONFIEZ vos ventes et vos achats de commerces, immeubles locatifs, villas, propriétés agricoles, etc., à

L'AGENCE Immobilière
André RODUIT SION
 Tél. 2.13.46 - Discrétion

Sacs de Dames
 MAGASIN de l'Imprimerie Nouvelle
 A. Montfort, Martigny

3



Sur le marché
 avant de faire vos achats, vous regardez la marchandise, soupesez, comparez. Dans votre journal toutes les annonces sont réunies. Vous pouvez donc, chez vous, sans vous déranger, comparer, juger, puis choisir. Donc, lisez les annonces.

Confiez toutes vos annonces à « Publicitas »

placer une motogodille sur n'importe quel bateau. Rien n'est plus simple. Cela ne revient pas cher. D'ailleurs, nous accordons de grandes facilités de paiement.

Changaille l'interrompit :

— D'abord, moi, j'offre vingt francs à chacun de vous qui achètera une motogodille, et je suis là pour vous conseiller. Vingt francs, c'est bon à prendre !

Les pêcheurs s'entre-regardèrent. Il était généreux, Changaille. Mais on ne s'emballait pas ainsi. Il fallait réfléchir et voir venir. Ils restèrent longtemps à discuter, à tourner autour de la chaloupe neuve, à l'examiner dans tous les coins, sans se douter que, pareils aux ablettes du débarcadère mordillant l'appât d'un hameçon, ils étaient pris plus qu'à moitié. A la fin, ils remontèrent au village en gesticulant et en parlant fort.

Changaille et le livreur partirent les derniers. Le commis était enchanté.

— Cela les a épatés, fit-il. Il y a du pain sur la planche ici pour notre maison.

— Comptez sur moi. Je vous les amènerai l'un après l'autre. Ils en auront vite assez maintenant de leurs gros hannetons noirs.

Quand ils eurent disparu dans l'allée, Barcarolle sortit des taillis où il s'était dissimulé pour assister, de loin, aux évolutions de la chaloupe dorée. Lentement, il s'en vint rôder autour d'elle. Il la trouva belle et l'admira. Il n'osait point la toucher. Il se pencha sur le moteur qu'un couvercle protégeait. Il le souleva et s'émerveilla à haute voix :

— C'est prodigieux, ce que les hommes sont parvenus à faire !

Ses goûts d'horloger pour la machine bien faite se réveillaient. Des souvenirs l'assaillaient. Longtemps, il rêva devant la belle chaloupe dont le reflet tremblait dans l'eau.

— Jamais le charpentier n'en construira de pareilles ! fit-il en se tournant vers les loquettes. A leur vue, une vague tendresse l'inonda. Pauvres vieilles loquettes, elles étaient comme lui. Le bateau de Changaille les écliprait toutes. Que deviendraient-elles ? Où iraient les grandes voiles qui s'envolaient dans la bise, de l'aube à la nuit ? Ce rythme affolé des moteurs ne finirait-il pas par faire perdre la tête au peuple des pêcheurs ? Harcelés, fouaillés par le désir de la vitesse, où trouveraient-ils le temps d'écouter encore la voix et les musiques qu'on entend parfois au fond de soi ? Les moteurs avec leurs crépitements feraient le silence dans les cœurs. Comment saisir dans ces grincements du métal et dans les clameurs des hommes la présence du Bon Dieu ?

Et lui, est-ce que la machine n'allait pas consumer sa ruine ? Elle bouleverserait le pays, elle apporterait des idées qui tourmenteraient les esprits. Tout changerait. Qui lui demanderait encore des poésies ? Qui lui achèterait ses tisanes et ses élixirs ?

C'était la fin pour lui si cette chaloupe dorée se mettait à mener le train, et c'était aussi la fin du village, la fin de beaucoup de choses qui avaient été bonnes et qui ne plairaient plus à personne. Non, non, il ne fallait pas se laisser séduire. Il résisterait. Un souffle de révolte s'engouffra dans son esprit et le tendit comme une voile. Il se sentit emporté. Une chaleur de combat battit sous ses tempes. Il agita ses

longs bras et, la bouche tordue, il invectiva contre la chaloupe de Changaille :

— Va-t'en ! Va-t'en d'ici ! Tu n'amèneras que le mal et le malheur. Tu n'es pas faite pour nos gens. Va courir sur des eaux à ta mesure. Laisse-nous notre pauvre petit bonheur. Va-t'en et emporte ton vilain maître, loin, loin... jusqu'en Chine !

Mais il se tut aussitôt. Il était vain de parler à présent. Il y avait trop de douceur, trop de tiédeur humide à cette heure alanguie de midi. Ses mots n'avaient pas de poids et rebondissaient comme des balles de sureau. Une fatigue étrange l'accabla. Il tourna le dos à la chaloupe et remonta l'allée. A l'entrée du village, des gosses jouaient dans la coque d'un vieux bateau renversé. En faisant vibrer leur langue entre les dents, ils imitaient le ronron d'un moeur. L'un d'eux cria à Barcarolle :

— Barca, t'as vu la chaloupe à Changaille ! On dirait qu'elle est en or. Moi, quand je serai grand, j'en veux une comme ça !

Barcarolle s'arrêta et les contempla, attristé par les visions qui se levaient derrière eux. Les enfants cessèrent de rire, touchés par ce regard semblable à celui que leurs grand'mères posaient parfois sur eux certains soirs où leurs lèvres tremblaient.

Barcarolle ferma les yeux. La vue de ces petits lui faisait mal. Déjà, ils adoraient inconsciemment l'idole nouvelle, la chaloupe dorée, la chaloupe sans voile. Ils en seraient bientôt les desservants en salopettes bleues. Peu à peu, ils renieraient leur lac. Ils oublieraient les gestes patients du rameur, doux comme des caresses sur la face de l'eau. Ils ne sauraient plus tendre leur toile dans le vent qui fouaillait les courages. Pour eux, l'eau ne serait plus vivante. Le lac deviendrait une mine, une carrière liquide qu'on éventrerait à grands coups d'hélice, une vaste exploitation dirigée par les ingénieurs de la pêche, ces fonctionnaires passionnés de statistique et de réglementation. Dans cette nouvelle usine à pêcher, les pêcheurs ne sauraient plus être que des travailleurs sans dignité.

(à suivre)

Les Fêtes approchent !

N'attendez pas au dernier moment pour commander VOS PHOTOS.

Tél. 2.18.71 PHOTO EXQUIS Sion

Av. de la Gare - En face de la Poste Portraits - Photos Industrielles - Agrandissements

Pour toutes poses, prière de prendre rendez-vous !

Ouvert le dimanche de 10 à 16 heures.